



Maïs sucré

Avertissement No 12 – 5 septembre 2013

- **Pyrale bivoltine (2^e génération)** : Les captures de papillons se poursuivent à quelques sites; soyez vigilants.
- **Ver de l'épi** : Aucune capture de papillons depuis deux semaines.
- **Légionnaire d'automne** : Les captures se poursuivent à quelques sites; dépistez vos champs tardifs.
- **Dernier avertissement de la saison; remerciements.**

PYRALE BIVOLTINE (2^e génération)

Les captures de papillons de pyrale bivoltine (2^e génération) ont beaucoup diminué dans la plupart des sites de piégeage, mais se poursuivent encore à quelques sites (6 sites sur environ 30). Dépistez les champs tardifs pour y déceler la présence de jeunes larves de pyrale et intervenez au besoin. Rappelons qu'à cette période de l'été, un traitement contre la pyrale assure la protection des champs qui seront récoltés à l'intérieur d'une période de deux à trois semaines après la pulvérisation.

Prévention

Les larves de pyrale du maïs terminent leur développement à l'intérieur des tiges de maïs. Il est donc fortement recommandé de déchiqueter et d'enfouir les résidus de maïs sucré rapidement après la récolte. Cela diminue considérablement le nombre de larves qui réussiront à survivre à l'hiver.

VER DE L'ÉPI

Au cours des deux dernières semaines, aucun papillon de ver de l'épi n'a été capturé parmi tous les sites de piégeage du réseau. Rappelons que les infestations de vers de l'épi sont très localisées. Autrement dit, elles sont très variables d'un champ à l'autre. De plus, cet insecte ne passe pas l'hiver au Québec; les papillons arrivent du sud par les vents. Il est donc **primordial de faire du piégeage à la ferme** pour savoir si on doit intervenir ou non avec un insecticide. **Seules les très jeunes larves qui n'ont pas encore pénétré complètement dans les épis peuvent être contrôlées avec un insecticide.** Pour plus d'information sur le ver de l'épi (ex. : comment piéger efficacement), consultez le bulletin d'information No 04 du 3 juin 2013, intitulé « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ».

LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Les captures de papillons de légionnaire d'automne se poursuivent faiblement à quelques endroits. Des captures ont été effectuées dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Capitale-Nationale, Centre-

du-Québec, Estrie, Lanaudière, Mauricie et Outaouais. Les captures sont variables d'un site de piégeage à l'autre. Au cours de la dernière semaine, aucune observation de larves au champ ne nous a été rapportée.

Les papillons de légionnaire d'automne arrivent du sud des États-Unis par les vents et il est impossible de déterminer où les papillons se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de **dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif** afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage, et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler. Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un produit homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et la pyrale du maïs.

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez [IRIS Phytoprotection](#) ou la [banque d'images](#) d'Agri-Réseau. Pour d'autres informations sur l'identification de la légionnaire d'automne et les moyens de lutte, consultez la [fiche d'information](#) de l'Ontario.

REMERCIEMENTS

Cet avertissement est le dernier de la saison 2013 du réseau maïs sucré. Toutefois, si des situations particulières et problématiques sont rapportées dans les prochaines semaines, nous vous aviserons dans les plus brefs délais.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les collaborateurs du réseau maïs sucré, incluant les producteurs, conseillers et chercheurs (MAPAQ, clubs-conseils, IRDA, etc.), étudiants, l'équipe du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ et le secrétariat du Réseau d'avertissements phytosanitaires. Pour consulter la liste des collaborateurs principaux pour chaque région, veuillez vous référer au bulletin d'information [No 01](#) du 29 avril 2013.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- [Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#)
- [La pyrale du maïs : fiche d'information](#)
- [Les trichogrammes dans le maïs sucré : lutte contre la pyrale du maïs](#)
- [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#)
- [Les pucerons dans le maïs sucré](#)
- [La chrysomèle des racines du maïs dans le maïs sucré : identification, biologie et stratégies d'intervention](#)
- [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2013](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – Maïs sucré – 5 septembre 2013